



Conseil économique et social

Distr. générale
13 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par l'International Relations Students' Association of McGill University, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué
conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil
économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'International Relations Students' Association of McGill University (IRSAM) est une organisation à but non lucratif de niveau fédéral opérant au sein de l'Université McGill de Montréal, au Canada. Nous sommes, sur la scène mondiale actuelle, l'une des rares organisations étudiantes à être dotées du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. L'IRSAM se compose d'une grande variété d'étudiants de McGill mais reste indépendante de l'Université. Le bénévolat est au cœur de notre mission. Tous nos programmes sont exécutés par des étudiants à plein temps, qui consacrent leurs heures précieuses à promouvoir sans relâche la participation active des étudiants aux affaires internationales, que ce soit au sein de notre université ou de nos communautés locales et internationales. Un exemple probant de notre action est notre initiative Junior Peacemakers, qui offre aux élèves des écoles élémentaires une éducation axée sur la paix à l'échelle mondiale, grâce à des activités et des discussions mobilisant les différents secteurs et visant à leur transmettre l'envie de changer le monde.

En tant que membre consultatif de l'ONU depuis de nombreuses années, notre organisation est immensément reconnaissante à la communauté internationale pour les innombrables possibilités qu'elle nous a offertes jusqu'à présent. Nos délégués ont acquis, auprès des Nations Unies, une expérience et des connaissances qui ne cessent de galvaniser notre volonté d'agir pour le changement positif.

Après avoir examiné attentivement le thème prioritaire de la soixante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, l'IRSAM estime que les difficultés et les inégalités auxquelles font face les femmes et les filles sont exacerbées par l'inaccessibilité et l'insuffisance des infrastructures dans les systèmes de protection sociale et de service public. Notre organisation se félicite que des avancées soient faites sur la voie du protectionnisme social, reconnu par la cible 1.3 des objectifs de développement durable qui préconise de mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale. Les progrès réalisés vers l'égalité des sexes sont entravés dès lors que les systèmes de protection sociale ne parviennent pas à répondre de manière satisfaisante aux besoins des femmes et des filles et à remédier aux problèmes sociaux et politiques qui leur sont propres. Alors que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles occupent le devant de la scène des préoccupations internationales, il est primordial que nous nous tournions vers des solutions accessibles et globales. Sans de réels efforts, l'écart continuera de se creuser entre les sexes, et les femmes et les filles seront encore plus marginalisées, en particulier pour ce qui est de l'éducation et de l'insécurité des revenus, qui perpétuent leur vulnérabilité.

L'IRSAM reconnaît que les programmes de protection sociale doivent faire l'objet d'une analyse intersectorielle et fondée sur le genre leur permettant d'être inclusifs dans leurs approches et de tenir compte des expériences vécues par celles qui s'identifient en tant que femme ou fille. On doit accorder toute son importance à la diversité des expériences vécues par toutes les femmes, et en faire une priorité de la soixante-troisième session de la Commission de la condition de la femme.

Nous collaborons avec enthousiasme avec les acteurs internationaux, nous nous félicitons des progrès accomplis à l'échelle internationale grâce au travail de l'ONU, et nous réjouissons des avancées encore à venir. L'IRSAM, cette année, participera de nouveau aux travaux de la Commission de la condition de la femme, avec pour mission de dégager des solutions innovantes pour les femmes du monde entier en mettant à profit la voix unique qui caractérise notre organisation : celle des jeunes chefs de file de notre génération.
